



CHANTIERS DE JEUNES PROVENCE CÔTE D'AZUR

LAVOIR DU FONT D'AMIC SAINT-CÉZAIRE- SUR-SIAGNE



Chantier N° 06-09
BILAN TRAVAUX ÉTÉ 2025

RESTAURATION DU LAVOIR DU FONT D'AMIC A ST CEZAIRE SUR SIAGNE



SITUATION GEOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

Le village de Saint-Cézaire-Sur-Siagne est une commune du département des Alpes Maritimes, situé en bordure de plateau de 475 mètres d'altitude et dominant en à-pic les gorges de la Siagne. Ce village de 3905 habitants est connu notamment pour ces grottes, situées à 2 km de la commune. Il est entouré par les communes d'Escragnolles, de Saint-Vallier-de-Thiery, de Spéracèdes et du Tignet. Le village est aussi délimité au Sud et à l'Ouest par la Siagne et le massif de Tanneron, frontières entre le département des Alpes Maritimes et celui du Var. Ce village jouit d'un climat tempéré assez exceptionnel, rendu possible grâce au demi-cercle des Préalpes de Grasse, le protégeant des vents du Nord.

Historiquement ce lieu est assez ancien, on a retrouvé dans la grotte des Clapières des vestiges de civilisations datant du début de l'âge du bronze (3300 av. J.-C.). Le site aurait ensuite été investi par Jules César en -49 av. J.-C., qui y avait établi un poste d'observation et des granges destinées à ravitailler les troupes et les populations. C'est de cette époque que daterait le pont des Tuves, un des incontournables du patrimoine de Saint-Cézaire. Le nom du village tient d'ailleurs d'un abbé de l'île Saint Honorat, devenu archevêque de la ville d'Arles au VI^{ème} siècle. Les moines de l'île ont ensuite acquis les terres du village au IX^{ème} siècle et lui donnèrent ainsi son nom définitif.

Après quoi, l'économie du village se développa autour du blé, de l'huile d'olive et de l'élevage. Ce village regroupa plusieurs hameaux en un seul noyau féodal fortifié pendant plusieurs centaines d'années. Les quelques 500 habitants vivant isolés évitèrent ainsi les fléaux du Moyen-Âge, à savoir les guerres et la Grande Peste. Plusieurs grandes familles et seigneuries s'enchaînèrent (dont les Cresp de Grasse) jusqu'en 1819 où le château fut vendu à la commune et transformé en hôtel de ville. En 1860, l'ancienne commune du Var fut rattachée au département des Alpes-Maritimes.

C'est en 1868 que le maire présida la construction du canal de la Siagne, apportant ainsi l'eau courante au village. Jusqu'à présent, les habitants dépendaient des puits construits sur une importante source, ce chantier améliora ainsi grandement les conditions de vie des habitants. Depuis cette époque, le village n'a cessé de croître, tout en gardant son charme rural d'antan. Cette date symbolique est importante pour nous aider à retracer l'histoire du lavoir que nous allons restaurer.

En effet, ce lavoir reste un grand mystère, qui nous allons le voir, est encore loin d'être élucidé. Situé en contre-bas du village, vers le canal de la Siagne, il n'existe aucune trace historique de ce bâti, que cela soit dans les archives départementales ou même sur les plans cadastraux. Les seuls indices dont nous disposons sont deux gravures sur le mur, datant vraisemblablement de 1842 et de 1879 (Cf. Annexe 1 – Fig. 1). Ce lavoir était donc utilisé avant l'arrivée de l'eau courante dans le village, mais fut sûrement abandonné après 1868, son emplacement étant difficile d'accès. On pense que ce lavoir était aussi utilisé pour irriguer les cultures car il est situé sur d'anciennes restanques. Cette supposition prend d'autant plus sens que le lavoir possède une grande cuve de récupération d'eau en aval des bacs, sûrement destinée à redistribuer l'eau sur les différentes parcelles.

RAPPEL DES OBJECTIFS TECHNIQUES

La finalité des travaux s'inscrit dans la politique patrimoniale de la commune, visant à restaurer et à mettre en valeur le site du **Font d'Amic** et, plus largement, le patrimoine culturel du village de **Saint-Cézaire-sur-Siagne**.

L'objectif principal du chantier était la **restauration et la mise en valeur du lavoir** et de son environnement immédiat, dans le respect des techniques traditionnelles et à l'aide de matériaux compatibles et conformes à l'état d'origine.

Les travaux ont été répartis en **quatre axes principaux**, en fonction de la nature des interventions à réaliser.

Travaux prévus :

Axe n°1 : Mise en valeur et accessibilité du site

- Débroussaillage et nettoyage de l'ensemble du site
- Curage des bacs du lavoir, de la cuve de récupération d'eau et des rigoles d'évacuation, si nécessaire

Axe n°2 : Restauration du site

- Reprise de l'arase du pignon en maçonnerie traditionnelle
- Reprise des piliers en maçonnerie traditionnelle
- Réfection et rejointoiement des rigoles, des bacs et de la cuve

Axe n°3 : Construction de la charpente et pose de la couverture

- Reprise et création des réservations pour soutenir les poutres
- Pose de la poutre de traverse sur les piliers
- Création de la ferme
- Pose de la poutre faîtière
- Pose des poutres sablières et intermédiaires
- Pose des chanlattes
- Couverture du toit en tuiles canal

Axe n°4 : Sécurisation du site

- Finalisation de l'arase du mur de soutènement de la restanque en maçonnerie traditionnelle
- Reprise des garde-corps en bois de récupération

TRAVAUX REALISES

- Débroussaillage et nettoyage du site : Un important travail de débroussaillage avait déjà été entrepris lors de la campagne précédente. Cette année, les efforts se sont concentrés sur les abords immédiats du lavoir, notamment le chemin d'accès et la restanque inférieure, afin d'assurer une meilleure visibilité et circulation autour du site.

- Curage des bacs du lavoir, de la cuve de récupération d'eau et des rigoles d'évacuation :

Le lavoir, encore dépourvu de couverture, a nécessité un nettoyage approfondi des bacs et de la cuve de récupération afin d'enlever les feuilles et débris accumulés durant l'hiver en fin d'été.

À la suite d'une collaboration avec les éco-gardes Natura 2000, concernant la présence de la salamandre tachetée, espèce protégée, certaines recommandations ont été suivies : quelques morceaux de tuiles cassées ont été volontairement conservés au fond des bacs pour créer des zones favorables à la ponte de ces amphibiens.



- Reprise de l'arase du pignon en maçonnerie traditionnelle et rejointoiement complet :

L'arase du pignon présentait un état de dégradation avancé et menaçait de s'effondrer. Elle a donc été intégralement reprise en maçonnerie traditionnelle à la chaux, et protégée par la pose de tuiles canal en partie supérieure. Dans un souci de conservation, le rejointoiement complet des façades de l'arase a été effectué sans altérer l'enduit ancien encore en place. Une attention particulière a été portée à la préservation des gravures anciennes visibles sur la maçonnerie.





- Reprise des piliers en maçonnerie traditionnelle :

La reconstruction des piliers a été poursuivie et finalisée afin de pouvoir accueillir les poutres de la charpente. L'ensemble a ensuite été enduit à la chaux, conformément à l'état d'origine et dans le respect des techniques du bâti ancien.



- Consolidation des arases des murs de soutènement des restanques :

Le mur de soutènement de la grande restanque présentait d'importants désordres dus à l'ancienneté de l'ouvrage et aux mouvements de terrain successifs. Une première phase de reprise avait été réalisée lors de la campagne précédente.

Les travaux ont pu être finalisés cette année en maçonnerie traditionnelle, permettant de consolider durablement la structure tout en respectant les matériaux et les savoir-faire d'origine. Le chemin a ensuite pu être remblayé de terre.

- Reprise des garde-corps en bois de récupération sur les murs de soutènement :

Malgré la consolidation du mur de soutènement, la hauteur importante du bord de la restanque constituait toujours un risque de chute. Les jeunes ont récupéré du bois lors des opérations de nettoyage du site afin de réemployer ces matériaux pour reconstruire certains garde-corps réalisés l'année précédente, dont le bois s'était détérioré.

Ces garde-corps, à vocation temporaire, permettent de sécuriser provisoirement le site. Il est toutefois recommandé que la municipalité procède ultérieurement à la mise en place de garde-corps pérennes et conformes aux normes de sécurité, afin d'assurer la protection durable des usagers.

- Construction de la charpente :

Le positionnement initial de la charpente a dû être modifié pour préserver les gravures anciennes présentes sur le mur, une poutre devant initialement reposer sur l'une d'entre elles.

Après consultation de l'ingénieure du patrimoine de l'UDAP 06 et en concertation avec un architecte du patrimoine avec qui nous collaborons sur un autre chantier, il a été décidé de rehausser légèrement la toiture afin d'assurer la conservation de ces éléments patrimoniaux.

Un menuisier professionnel est intervenu plusieurs jours sur le chantier afin d'apporter un appui technique pour la réalisation de la ferme et d'accompagner les jeunes dans l'apprentissage des techniques traditionnelles de charpente



Avant travaux (2023) :



Après première tranche de travaux (2024)



Après deuxième tranche de travaux (2025)



Conclusion :

Cette campagne de travaux a été marquée par quelques difficultés d'organisation, mais également par un fort engagement humain et technique.

L'encadrant technique initialement prévu pour assurer la direction du chantier sur l'ensemble de l'été n'a finalement pu encadrer que le premier séjour, ce qui a engendré certaines contraintes au niveau technique. Nous avons toutefois pu compter sur le soutien de l'UDAP 06 et les conseils de l'architecte du patrimoine avec lequel nous collaborons également sur le chantier du Fort Royal. Ce dernier s'est déplacé sur site afin de valider plusieurs points techniques et d'apporter son expertise pour garantir la qualité des interventions.

Lors des sessions suivantes la nouvelle encadrante ne disposant pas de compétences spécifiques en charpente, un menuisier professionnel est intervenu pour accompagner les jeunes dans la réalisation de la ferme et la pose de la couverture. Cette collaboration a permis d'assurer la qualité technique de l'ouvrage tout en restant fidèle à l'esprit du projet éducatif, fondé sur la transmission des savoir-faire traditionnels.

Le chantier a présenté plusieurs difficultés logistiques, notamment liées à la complexité d'accès au site (environ 20 minutes de marche depuis la route). Les quantités de sable et de chaux nécessaires ayant été sous-estimées, il a fallu acheminer manuellement les matériaux chaque matin, ainsi que l'eau potable et acheminer l'eau depuis la rivière pour réaliser les mortiers, le lavoir étant à sec dès la fin juillet.

Situé sur un chemin de randonnée très fréquenté, le site a suscité de nombreux échanges avec les promeneurs, les habitants et les touristes. Beaucoup ont salué le travail des jeunes et suivi l'évolution du chantier d'une année sur l'autre. Certains visiteurs se sont même spontanément impliqués en aidant au transport du sable après la mise en place, par l'équipe, de panneaux explicatifs et de seaux à disposition.

Malgré ces contraintes, l'ensemble des objectifs techniques a été atteint : la couverture du lavoir a été finalisée, la maçonnerie consolidée, et le site entièrement nettoyé et sécurisé. Le chantier s'est clôturé par une inauguration conviviale en présence du maire de Saint-Cézaire-sur-Siagne, des élus municipaux, des habitants, des jeunes participants et des membres de l'association. La presse locale, notamment *Nice-Matin*, a relayé l'événement avec des retours très positifs sur la qualité des travaux réalisés.

Grâce à cette action, la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne retrouve aujourd'hui le premier lavoir du village, témoin du patrimoine rural local. Des panneaux d'interprétation seront prochainement installés afin de valoriser le site et de rappeler qu'il a été restauré dans le cadre d'un chantier de jeunes bénévoles.

SAINT-CÉZAIRE-SUR-SIAGNE Durant deux étés, des ados de toute la région ont participé à un chantier éducatif hors du commun : la restauration du lavoir du Font d'Amic, vestige du patrimoine rural de la vallée.

Quand les vieilles pierres parlent aux jeunes

PAR CORINNE BOTTON / GRASSE@NICEMATIN.FR



Les jeunes restaurateurs se sont succédé, tout l'été, sur le chantier du lavoir. PHOTO FACEBOOK C.JPCA

ENCADRÉE PAR L'ASSOCIATION

Chantiers de jeunes Provence Côte d'Azur (CJPCA), une quinzaine d'adolescents, venus de toute la région, a redonné vie à un lieu oublié, le lavoir du Font d'Amic, tout en vivant une expérience collective intense.

Sous la direction de Laëticia Kieffer, directrice et responsable du chantier, les jeunes ont repris les murs en maçonnerie traditionnelle, désherbés les abords et entamé la construction d'une charpente, pour couvrir l'édifice. « Ce chantier est bien plus qu'un travail manuel, c'est une aventure humaine qui transforme les jeunes autant que le lieu », souligne-t-elle.

Logés sous tentes, sur un terrain communal, les participants ont géré leur quotidien en autonomie : courses, repas, organisation des activités. « On les accompagne dans la prise d'initiative, mais ce sont eux qui font tourner le camp », explique Thibault Salé, animateur. « Ce séjour, c'est aussi l'occasion pour eux de se découvrir autrement », ajoute Floack, son homologue.

« Une expérience qui m'a beaucoup apporté »

Du côté des jeunes, Maxime n'avait jamais touché une truelle avant ce séjour : « Au début, je ne savais pas trop à quoi m'attendre mais j'ai appris à faire du ciment, à mixer un mur... et, surtout, à bosser en équipe. C'est super gratifiant de voir le lavoir prendre forme ». Raphaël, lui, a été marqué par l'ambiance au sein du groupe : « On est tous différents, mais on s'est super bien entendus. C'est une expérience qui m'a beaucoup apporté ». Yannis, lui, a pris conscience, au fil des jours, de l'importance de restaurer ce petit bâtiment. « Je me sens plus à l'aise, c'est un travail intéressant ».

Nature et aventure au programme

En dehors des heures de chantier,

les jeunes ont profité de la nature environnante, à travers des activités variées. Alors que veillées, spectacles et jeux ont rythmé les soirées.

Ce chantier, d'un montant de 29 218 euros, a été soutenu par la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne (5 844 euros), le Département (7 952 euros) et la Région (18 765 euros). Au terme de deux étés de travail, le lavoir du Font d'Amic a retrouvé son allure d'antan, grâce à l'énergie et à l'enthousiasme de ces jeunes bâtisseurs. Bien plus qu'un chantier, cette aventure collective a permis à chacun de grandir, de tisser des liens et de laisser une empreinte durable dans le paysage local.

CHANTIERS de jeunes Provence Côte d'Azur, ferme Glaume, 7, avenue de Couvertin à Cannes-la-Bocca, 06100. 04.93.47.99.69.



Le lavoir du Font d'Amic, vestige d'antan, était totalement noyé dans la végétation, avant l'intervention des jeunes des CJPCA. PHOTO C.B.

JOURN
DU 1^{ER}

Chaque jour
**DES OFFRES
EXCEPTIONNELLES**
sur le stand
nice-

